

Le 31 octobre 2019

## **Nouvelle application en matière de santé et de sécurité**

### Pour diffusion immédiate

La Commission des accidents du travail (CAT) de l'Île-du-Prince-Édouard, en collaboration avec le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), a lancé une nouvelle application pour aider les Insulaires à mieux accéder aux renseignements sur la santé et la sécurité au travail.

La nouvelle application fournit un accès mobile à l'*Occupational Health and Safety (OHS) Act* (loi sur la santé et la sécurité au travail) et offre des renseignements pertinents et à jour sur 20 thèmes communs liés à la santé et à la sécurité. D'autres thèmes seront développés dans les années à venir. En plus de la nouvelle application mobile, la CAT a également créé une version Web qui offre une présentation uniforme aux utilisateurs qui y accèdent à partir d'un ordinateur de bureau ou d'un ordinateur portatif.

« La nouvelle application mobile fournit un accès rapide et facile à des renseignements clés qui aideront à maintenir les milieux de travail de l'Île sécuritaires, a affirmé Cheryl Paynter, PDG de la CAT. Peu importe où les employeurs et les employés travaillent, ils pourront trouver des renseignements sur les exigences en matière de santé et de sécurité à portée de la main. »

« Nous étions ravis de travailler avec la Commission des accidents du travail pour développer leur nouvelle application mobile et leur site Web, a déclaré Gerry Culina, gestionnaire des Services généraux de santé et sécurité au CCHST. Il faut continuer d'offrir de nouvelles façons d'accéder aux renseignements et aux ressources en matière de sécurité, en raison de l'évolution de la main-d'œuvre et des avancements technologiques. »

Sont compris parmi les thèmes actuels de l'application : les endroits clos, les obligations des employeurs et des employés, la protection contre les chutes, la déficience, le bruit, la violence en milieu de travail et le travail seul. Chaque thème mène vers des ressources connexes telles que des sommaires, des interprétations législatives, des mises à jour liées à la prévention et des alertes de danger. L'application ne tient pas actuellement compte de toutes les dispositions législatives en matière de santé et de sécurité au travail; les utilisateurs devraient donc toujours se référer à la législation ou à la réglementation pour connaître les exigences spécifiques qui se rapportent à leur secteur d'activité.

L'application *PEI Guide to OHS Legislation* est gratuite et téléchargeable à partir de l'App Store ou de Google Play, selon le type d'appareil que vous utilisez – cherchez « PEI OHS Guide ». Pour obtenir plus d'information, consultez notre site Web à l'adresse [wcb.pe.ca/ohsguide](http://wcb.pe.ca/ohsguide).

-30-

Information aux médias : Laura Steeves, coordonnatrice des communications à la CAT  
lsteeves@wcb.pe.ca, 902-894-0362 ou 1-800-237-5049 (sans frais)